



**Conseil Scientifique**  
Domaine de la Santé

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



**CONSEIL SCIENTIFIQUE DU DOMAINE  
DE LA SANTÉ**

LUXEMBOURG, LE 15 MARS 2023

**Rédaction :** Pascale Oster, secrétaire du Conseil scientifique

**Destinataires du document :**

Membres du Conseil scientifique  
Madame Paulette LENERT, Ministre de la Santé  
Monsieur Claude HAAGEN, Ministre de la Sécurité sociale  
Direction de la Cellule d'expertise médicale

Ce document est mis à disposition via le site internet du Conseil scientifique. Il a été validé en séance plénière du 15 mars 2023.

# TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 .....	1
TABLE DES MATIÈRES .....	3
1. OBJECTIF DE CE RAPPORT .....	4
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE .....	4
LEGISLATION .....	4
Législation applicable .....	4
Mission .....	4
Vision .....	4
Positionnement du Conseil scientifique .....	5
ORGANISATION .....	5
Présidence .....	5
Composition .....	5
Secrétariat .....	6
Les groupes de travail .....	6
Partenaires .....	8
Budget .....	9
3. NOS RÉSULTATS .....	10
LES REUNIONS .....	10
LES PUBLICATIONS .....	11
LES VIDEOS .....	12
AUTRES PUBLICATIONS .....	12
LES GRANDS SUJETS DISCUTES .....	12
LES ACTIVITES DE SUPPORT ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE .....	13
Secrétariat .....	13
Site internet .....	13
Page LinkedIn .....	14
DynaMed .....	14
Newsletter .....	14
4. AUTO-EVALUATION DES TRAVAUX EN 2022 .....	14
FREQUENCE DES REUNIONS ET TAUX DE PRESENCES .....	14
CONCLUSION .....	15
5. PLAN DE TRAVAIL PRÉVU POUR 2023 .....	16

## 1. OBJECTIF DE CE RAPPORT

L'article 3 du règlement grand-ducal du 26 octobre 2011 instituant un Conseil scientifique du domaine de la santé prévoit que le Conseil scientifique (CS) établit annuellement un rapport d'activité qu'il communique aux ministres ayant dans leurs attributions la Santé et la Sécurité sociale. Ce document a pour objectif de présenter le bilan des travaux menés en 2021 par le CS. Il permet de relayer les points forts et les points d'amélioration envisagés pour 2022.

## 2. PRÉSENTATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

### Législation

#### Législation applicable

Le Conseil scientifique est régi par l'**article 65bis (2) du Code de la sécurité sociale (CSS)**, tel qu'il a été modifié par la loi du 17 décembre 2010 portant réforme du système de soins de santé et le **règlement grand-ducal du 26 octobre 2011** instituant un Conseil scientifique du domaine de la santé.

Lors de sa réunion plénière du 19 décembre 2012, le Conseil scientifique s'est doté d'un **règlement interne** fixant les règles de fonctionnement du Conseil scientifique en accord avec les dispositions légales précitées. Ce règlement interne est disponible sur le site du CS.

#### Mission

Le Conseil scientifique a été institué dans le cadre de la loi du 17 décembre 2010 portant réforme du système de soins de santé. Il a pour mission d'élaborer et de contribuer à la mise en œuvre de standards de bonnes pratiques médicales, comme précisé dans l'article 65bis (2) du CSS.

#### Vision

Les standards de bonne pratique médicale basées sur l'évidence (evidence based medicine – EBM) sont destinés aux médecins comme aux patients et permettent de promouvoir les soins les plus appropriés dans des circonstances cliniques données. L'objectif de tels standards de bonnes pratiques médicales est d'informer les professionnels de santé, les patients et les usagers du système de santé sur l'état de l'art et les données acquises de la science afin de pouvoir offrir une prise en charge accessible à tous et de très bonne qualité puisqu'elle tient compte de l'évolution du savoir médical reconnu internationalement.

Selon l'article 3 du règlement grand-ducal précité, les ministres ayant dans leurs attributions la Santé et la Sécurité sociale peuvent soumettre au Conseil scientifique des thèmes qui doivent faire l'objet d'une recommandation de bonne pratique médicale.

Lors d'une entrevue annuelle entre les ministres et le CS, le principe de l'autosaisine a également été retenu car les divers acteurs du monde de la santé (médecins du terrain, Direction de la Santé, Contrôle médical de la sécurité sociale) sont représentés au sein du CS.

## Positionnement du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique est placé sous l'autorité des ministres ayant dans leurs attributions la Santé et la Sécurité sociale.

## Organisation

### Présidence

En date du 15 janvier 2020, les membres du Conseil scientifique ont procédé à l'élection de leur président et vice-président pour une durée de deux ans, conformément à l'article 1<sup>er</sup>, alinéa dernier du règlement grand-ducal du 26 octobre 2011 instituant un Conseil scientifique du domaine de la santé.

Les membres réélus pour les années 2022 et 2023 sont les suivants :

- Dr Alexandre BILDORFF, président
- Dr Françoise BERTHET, vice-présidente (jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2022)
- Dr Julien DARMIAN, vice-président (à partir du 28 septembre 2022)

Suite à sa nouvelle affectation à l'Observatoire de la Santé, le Dr Françoise Berthet a démissionné de ses fonctions au sein du Conseil scientifique en date du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Lors de la réunion plénière du 28 septembre 2022, les membres ont nommé le Dr Julien Darmian de la Direction de la Santé comme nouveau vice-président pour terminer le mandat du Dr Berthet.

### Composition

Le Conseil scientifique se compose de huit membres : 2 représentants de la Direction de la Santé, 2 représentants du Contrôle médical de la sécurité sociale et 4 médecins proposés par l'AMMD. Il y a autant de membres suppléants que de membres effectifs.

Par arrêtés ministériels des 16 novembre 2011, 24 mai 2013, 19 octobre 2015, 11 janvier 2017, 27 mars 2018, 15 avril 2019, 2 septembre 2020, 21 octobre 2020, 5 juillet 2021, 14 juin 2022 et 28 décembre 2022 sont membres du Conseil scientifique en 2022:

#### Représentants de la Direction de la santé:

Membres effectifs:

- Madame le Docteur Françoise Berthet (jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2022)
- Monsieur le Docteur Julien Darmian
- Madame le Docteur Claire Dillenbourg (à partir du 28 décembre 2022)

Membres suppléants:

- Madame le Docteur Anne Vergison
- Madame Anne-Cécile Vuillemin

#### Représentants du Contrôle médical de la sécurité sociale:

Membres effectifs:

- Monsieur le Docteur Robert Apsner
- Monsieur Yves Bruch, pharmacien

Membres suppléants:

- Monsieur le Docteur Gérard Holbach
- Madame le Docteur Nadia Wolter-Thoma

## Représentants de l'Association des médecins et médecins-dentistes (AMMD):

### Membres effectifs:

- Madame le Docteur Marie Barth
- Monsieur le Docteur Guy Berchem
- Monsieur le Docteur Alexandre Bisdorff
- Monsieur le Docteur René Metz (jusqu'au 24 mars 2022)
- Monsieur le Docteur Bruno Pereira (à partir du 14 juin 2022)

### Membres suppléants:

- Monsieur le Docteur Carlo Ahlborn
- Monsieur le Docteur Nico Diederich
- Madame le Docteur Isabelle Ley
- Monsieur le Docteur Patrick Weyland

Depuis octobre 2015, la Cellule d'expertise médicale (CEM) apporte un soutien méthodologique aux travaux du Conseil scientifique et le Dr Isabelle Rolland, chargée de direction de la CEM assiste aux réunions plénières.

## Secrétariat

Le Conseil scientifique dispose d'un secrétariat et d'un appui technique assuré, selon les termes de l'article 65bis, sub (1), point 5), par un membre de la CEM. A partir de 2019, le secrétariat a été renforcé afin de faire face au travail accru par la gestion du projet de communication et du nombre croissant de groupes de travail mis en place.

Le secrétariat du Conseil scientifique faisant partie des missions de la CEM, les responsabilités incombant au président du CS et à la chargée de direction de la CEM ont été clarifiées.

## Les groupes de travail

En 2022, les groupes de travail suivants ont débuté leurs travaux :

- GT Coronaropathies
- GT Gériatrie

Ces deux nouveaux groupes de travail ont été chargés de travailler sur les normes auxquelles doivent répondre les services hospitaliers d'urgence, notamment pour ce qui est des coronaropathies et de la gériatrie.

- GT Téléexpertise

Ce nouveau groupe de travail a été mis en place pour préparer une recommandation sur le bon usage de la téléexpertise, suite à une saisine de la Direction de la Santé. Il s'agit de bien définir le cadre de la téléexpertise, celle-ci dépassant l'envergure de la téléconsultation. Les besoins spécifiques peuvent varier selon les spécialités médicales, mais nécessiteront toujours des outils spécialement mis en place pour permettre la téléexpertise.

Plusieurs groupes de travail ont été recomposés pour mettre à jour leur recommandation publiée il y a 5 ans ou plus :

- GT Chirurgie ambulatoire
- GT Examens de laboratoire (pour les sujets de la vitamine D et de l'ostéoporose)
- GT Imagerie médicale (pour les sujets des céphalées aiguës et chroniques non traumatiques et de la radioprotection)
- GT Prise en charge de la surcharge pondérale et de l'obésité
- GT Risques cardio-vasculaires (pour le sujet de l'intervention chirurgicale chez les patients sous traitements antiplaquettaires)

Le Conseil scientifique a décidé en 2022 également

- de saisir le GT Oncologie, dont les membres se sont regroupés au sein de l'INC, de la demande d'avis de la Ministre de la Santé d'étendre le diagnostic précoce du cancer du sein en élargissant la tranche d'âge du programme de mammographie aux femmes de 45 à 74 ans contre 50 à 69 ans aujourd'hui,
- de saisir le GT Santé de la Femme de la demande d'avis du Ministère de la Santé concernant le risque plus élevé d'effets secondaires pour les contraceptifs oraux estro-progestatifs de 3e et 4e génération,
- de ne plus mettre à jour les publications suivantes :
  - GT Examens de laboratoire : Lipase (2008)
  - GT Immunomodulateurs : Recommandations concernant l'utilisation des immunomodulateurs biologiques ou "biothérapies" dans les maladies inflammatoires à médiation immunitaire (IMID) - Version longue (2016) - dans ce domaine, de nouveaux produits sont introduits tous les mois et les indications ont changé entretemps. Le sujet est devenu trop vaste pour tout intégrer dans une recommandation qui nécessiterait une adaptation constante.
  - GT Oncologie : Myélodysplasie et erythropoïétine (2006)

Ainsi, depuis la création du Conseil scientifique en 2005, les groupes de travail suivants ont été créés :

### **1. GTs actifs au 31.12.2022**

GT Antibiothérapie ambulatoire

GT Antibiothérapie – sous-groupe Lutte contre les infections en milieu hospitalier

GT Autisme

GT Cannabis

GT Coronaropathies

GT Douleurs thoraciques

GT Examens de laboratoire

GT Gériatrie

GT Imagerie médicale

GT Obésité

### **Coordinateurs:**

Dr Thérèse Staub (coord. médical) /  
... (coord. admin.)

M. Yves Bruch

Dr Jean-François Vervier

M. Yves Bruch

Dr Julien Darmian

Dr Bruno Pereira

Dr Isabelle Rolland

Dr Julien Darmian

Dr Alexandre Bisdorff

Dr Isabelle Rolland

GT Santé de la femme<sup>1</sup>  
GT Stratégies de communication  
GT Téléexpertise

Dr Isabelle Rolland  
Dr Alexandre Bisdorff  
Dr Julien Darmian

### **3. GTs dont les travaux sont terminés au 31.12.2022**

GT Chirurgie ambulatoire  
GT COVID-19  
GT Diabète  
GT Don de sang  
GT Hospitalisation à domicile  
GT Immunoglobulines  
GT Immunomodulateurs  
GT Info Patients  
GT Lombalgies  
GT Mort cérébrale  
GT Neurologie / sous-groupe AVC  
GT Oncologie<sup>2</sup>  
GT Prévention en médecine générale  
GT Révision signification niveaux d'évidence et grades  
GT Risques vasculaires  
GT Troubles du sommeil (anc. Psychotropes)

Dr Florence Romano  
Dr Alexandre Bisdorff  
Dr Françoise Berthet  
Dr Paul Courrier  
Dr Julien Darmian  
M. Yves Bruch  
Dr Françoise Berthet  
Dr Alexandre Bisdorff  
Dr Alexandre Bisdorff  
Dr René Metz  
Dr Dirk Droste  
Dr Guy Berchem  
Dr Isabelle Rolland  
Dr Alexandre Bisdorff  
Dr Dirk Droste  
M. Marcel Bruch

### **4. GTs qui ont arrêté leurs travaux**

GT Médecine préventive  
GT Neurologie et sous-groupe Céphalées

Dr Jean-Marie Behm  
Dr Alexandre Bisdorff

## **Partenaires**

Selon l'article 65bis (2) du Code de la sécurité sociale, le Conseil scientifique « collabore étroitement avec la CEM en ce qui concerne la documentation et la recherche en matière de bonnes pratiques médicales, leur promotion auprès des professionnels de santé ainsi que la désignation d'experts et la conclusion de conventions dans le domaine des bonnes pratiques médicales. »

Depuis fin 2015, un médecin en santé publique et médecine sociale de la CEM participe aux réunions plénières du CS dans une vision de soutien méthodologique et d'expertise mais ne prend pas part aux décisions afin d'éviter tout conflit potentiel d'intérêts. Cette collaboration scientifique est en lien avec les missions de la CEM pour cette thématique dans l'article 65bis(1) alinéa 3.

---

<sup>1</sup> Ce GT regroupe les anciens GT Violences gynécologiques et obstétriques, GT Dysplasies du col de l'utérus et GT Périnatal

<sup>2</sup> Décision CS 9.1.2019 : « Puisque la plupart des membres se rencontrent régulièrement lors de réunions de l'INC, il est décidé de mettre ce GT « en hibernation », ceci pour éviter tout dédoublement des travaux au niveau national. S'y ajoute que le GT ne voit plus l'intérêt à élaborer une recommandation pour la multitude de nouveaux produits oncologiques mis sur le marché, d'autant plus que cela ne concerne qu'un petit groupe de médecins. »



A partir de 2016, le Conseil scientifique est affilié au Guidelines International Network (G-I-N). Le bénéfice majeur de ce partenariat est, outre l'accès à la librairie du G-I-N, surtout un l'échange de discussions avec d'autres experts dans le domaine international des lignes de conduite.

Depuis 2019, le CS profite d'un soutien renforcé de la part de la CEM. Ce soutien vaut pour l'accompagnement méthodologique des groupes de travail et du projet concernant la communication, mais également sur le plan d'une aide au secrétariat. Cette aide permet une augmentation significative des travaux du Conseil scientifique. Afin de garantir une meilleure homogénéité d'écriture des recommandations de bonne pratique du Conseil scientifique et une neutralité des recherches bibliographiques en vue de l'écriture d'une nouvelle recommandation de bonne pratique ou la révision d'une recommandation de plus de 5 ans, la CEM accompagne le GT tout au long de son travail de rédaction quand cela est possible et souhaité.

La Plan National Antibiotiques a accepté de collaborer avec le Conseil scientifique dans le domaine de l'élaboration des lignes de conduite sur l'antibiothérapie pour les patients. Une réunion a eu lieu entre parties en 2021 pour discuter de la mise en œuvre pratique de cette collaboration.

## Budget

Le budget propre du Conseil scientifique est inclus dans les frais de fonctionnement du Ministère de la Sécurité sociale sous le poste budgétaire « 17.0.12.260 – Frais généraux de fonctionnement ». En détail, le Conseil scientifique a droit aux positions suivantes :

- 1113 - Indemnités pour services extraordinaires
- 1200 - Indemnités pour services de tiers
- 1212 - Frais d'experts et d'études

Les frais de fonctionnement du Conseil scientifique se composent comme suit :

Objet	Montant 2021	Montant 2022
Jetons de présence pour la participation aux réunions:		
• non-fonctionnaires	4.331,25 €	4.593,75 €
• fonctionnaires	656,25 €	543,75 €
Indemnités pour la rédaction des recommandations	3.000,00 €	1.800,00 €
Facture EBSCO pour la mise à disposition des médecins du pays de la banque de données médicale DynaMed	27.379,17 €	27.379,17 €
Frais d'adhésion au réseau « Guidelines International Network (G-I-N)	2.015,44 €	2.045,98 €
Facture LUSIS - hébergement site, partie DynaMed	561,60 €	561,60 €
Facture COMED – projet de communication du CS	18.854,55 €	18.693,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>56.798,26 €</b>	<b>55.617,65 €</b>

Pour rappel :

- Le secrétariat du Conseil scientifique est assuré par 1,5 ETP de la Cellule d'expertise médicale.

- Les membres externes du Conseil scientifique assurant l'expertise méthodologique sont également des membres de la Cellule d'expertise médicale. En 2022, 2,5 ETP ont contribué aux travaux du Conseil scientifique.
- Leurs salaires sont payés par le budget étatique. Ils ne touchent pas de jetons de présences pour assister aux réunions du Conseil scientifique et des groupes de travail.

## 3. NOS RÉSULTATS

### Les réunions

Les membres du Conseil scientifique se sont réunis 4 fois en 2022 aux dates suivantes :

- 16 mars 2022
- 15 juin 2022
- 28 septembre 2022
- 14 décembre 2022

L'entrevue annuelle avec les Ministres de la Santé et de la Sécurité sociale a eu lieu en date du 11 juillet 2022.

Au cours de l'année 2022, les groupes de travail suivants se sont réunis :

- |  |            |
|--|------------|
| • GT Autisme                                     | 6 réunions |
| • GT Chirurgie ambulatoire                       | 1 réunion  |
| • GT Coronaropathies                             | 2 réunions |
| • GT Douleurs thoraciques                        | 1 réunion  |
| • GT Gériatrie                                   | 1 réunion  |
| • GT Hospitalisation à domicile                  | 1 réunion  |
| • GT Imagerie médicale                           | 1 réunion  |
| • GT Prise en charge du surpoids et de l'obésité | 1 réunion  |
| • GT Risques vasculaires                         | 1 réunion  |
| • GT Santé de la femme                           | 1 réunion  |
| • GT Téléexpertise                               | 1 réunion  |

Madame le Dr Thérèse Staub, médecin-spécialiste des maladies infectieuses, responsable du GT Antibiothérapie, représente le Conseil scientifique dans le Comité de Pilotage du Plan National Antibiotiques.

Lors de l'entrevue annuelle, le Ministre de la Sécurité sociale, M. Romain Schneider, a proposé que le Conseil scientifique assiste au GT4 « La santé par la prévention : vers un changement de paradigme » du Gesundheitsdësch. Les représentants nommés sont le Dr Marie Barth (membre effectif) et le Dr Isabelle Rolland (membre suppléant).

Dans sa fonction de coordinatrice du GT Santé de la femme, elle a également été invitée à présenter la recommandation sur les violences gynécologiques et obstétricales lors des journées CESAS en mai 2022. Cette recommandation a retenu l'intérêt du public et de la presse présente.

Suite aux discussions lors de l'entrevue avec les ministres, le Dr Alexandre Bisdorff a assisté à une réunion sur la prescription électronique de l'imagerie médicale avec l'agence E-Santé.

## Les publications

En 2022, le Conseil scientifique a mis en ligne les 13 publications suivantes :

### Publications du **GT COVID-19** :

- L'utilisation des anticorps monoclonaux (ACMC) dans la prise en charge de la Covid-19 - mise à jour juin 2022
- Traitement précoce de la Covid-19 chez les patients à risque accru de formes sévères (2022)
- L'utilisation de PAXLOVID® dans le traitement de la COVID-19 (mise à jour 2022)
- L'utilisation du molnupiravir dans le traitement de la COVID-19 (mise à jour 2022)

### Publications du **GT Imagerie médicale** :

- Approche clinique et rôle de l'imagerie médicale dans les céphalées aiguës et chroniques non traumatiques - version longue (2022)
- Approche clinique et rôle de l'imagerie médicale dans les céphalées aiguës et chroniques non traumatiques - arbre décisionnel (2022)
- Approche clinique et rôle de l'imagerie médicale dans les céphalées aiguës et chroniques non traumatiques - version patients (2022)

### Publications du **GT Chirurgie ambulatoire** :

- La chirurgie ambulatoire - Prise de position du Conseil scientifique du domaine de la santé (2022)

### Publications du **GT Risques vasculaires** :

- Intervention chirurgicale chez patients sous traitement antiplaquettaire (2022)

### Publications du **GT Santé de la femme** :

- Violences gynécologiques et obstétricales - version patients (2022)

### Publications du **GT Hospitalisation à domicile** :

- Recommandation pour l'organisation d'une hospitalisation à domicile à l'exemple de la dialyse à domicile (2022)
- Recommandation pour l'organisation d'une hospitalisation à domicile à l'exemple de la dialyse à domicile - Parcours patient (2022)

### Publications du **GT Immunoglobulines** :

- Recommandation sur le bon usage des immunoglobulines polyvalentes (2022)

## Les Vidéos

En 2022, de courtes vidéos destinées au grand public ont pu être mises en ligne dans le cadre du projet de communication du Conseil scientifique :

- Les troubles du sommeil expliqués aux patients
- Schlafstörungen: Patienteninformation
- Le risque cardio-vasculaire expliqué aux patients
- Das kardiovaskuläre Risiko: Patienteninformation
- Les lombalgies expliquées aux patients
- Akute Rückenschmerzen: Patienteninformation

Ces vidéos sont accessibles en ligne sur le site du Conseil scientifique (<https://conseil-scientifique.public.lu/fr/videos.html>), sur son compte LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/conseil-scientifique-secteur-sante>) et sur son canal YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCf1aOpibkUZt0nULtKnWkDQ/videos>).

## Autres publications

En date du 16 mars 2022, le Conseil scientifique a publié son rapport d'activité 2021 qui est disponible sous le lien suivant :

<https://conseil-scientifique.public.lu/fr/publications/rapports-activites/rapport-d-activite-2021.html>

## Les grands sujets discutés

En dehors des discussions sur les recommandations de bonnes pratiques médicales, qui constituent la mission principale du CS, les sujets suivants ont retenu l'attention des membres :

- **La mise à jour des recommandations publiées il y a 5 ans ou plus**

Une liste de 23 publications sur le site du CS a été soumise à discussion quant à leurs mises à jour éventuelles. Les membres du CS ont décidé de demander aux GT concernés de retravailler 17 d'entre elles. Pour 3 recommandations, il a été décidé de les enlever du site sans les remplacer, 2 ont été reconduites pour une nouvelle durée de 5 ans et pour une publication, il a été demandé à la CNS si elle voyait un intérêt à poursuivre sa mise à jour.

3 recommandations à mettre à jour ont pu être republiées dans leur nouvelle version au courant de l'année 2022. 6 mises à jour sont en cours d'élaboration et l'élaboration d'une actualisation est planifiée pour 2023. Pour ce qui est des recommandations pour lesquels le travail de mise à jour n'a pas encore commencé, les groupes de travail seront relancés début 2023.

L'INC a également été demandé de mettre à jour les référentiels publiés sur le site du CS il y a 5 ans ou plus.

- **Le manuel des procédures du CS**

Un sujet déjà discuté en 2021 est la décision de créer un manuel de qualité et de revoir les procédures du Conseil scientifique. Sur base des procédures existantes, la CEM a proposé un plan de toutes celles à prévoir dans ce manuel.

Les procédures du CS ont été mises au point au cours des deux dernières années et recueillies sous la forme d'un « Manuel du Conseil scientifique ». Ce manuel sera publié début 2023 sur le site du CS.

- **Les conflits d'intérêt potentiels**

Le CS a reçu, entre mai et septembre 2022, une trentaine de lettres, copies d'une première lettre reçue en mars 2022, qui ont demandé la transmission des déclarations de conflits d'intérêt potentiels en relation avec le GT Covid-19.

Les membres du CS ont plaidé pour une transparence totale en ce qui concerne ce sujet. Ils ont décidé de publier, à partir de juin 2022, avec toute nouvelle recommandation un lien vers les déclarations des membres du GT correspondant.

Le formulaire pour déclarer ses conflits d'intérêt potentiels a été adapté à plusieurs reprises.

## Les activités de support administratif et logistique

### Secrétariat

Le secrétariat du Conseil scientifique, qui est assuré par la CEM (v. sous le point « Organisation »), donne un appui administratif, logistique et technique aux membres et aux groupes de travail. Les tâches du secrétariat sont décrites dans l'article 6 du règlement interne du CS.

### Site internet

Le Conseil scientifique dispose d'une présence internet sur le site [www.conseil-scientifique.public.lu](http://www.conseil-scientifique.public.lu).

Le site présente le Conseil scientifique, ses groupes de travail et les procédures pour l'établissement et la diffusion de recommandations de bonne pratique. Une rubrique spéciale est dédiée à la banque de données DynaMed, pour laquelle un accès sécurisé est offert aux médecins du pays.

Les principales rubriques du site internet régulièrement mises à jour sont les Recommandations et les Actualités.

En 2022, 4.399 visiteurs ont consulté un total de 16.419 pages sur le site du Conseil scientifique (p.m. : en 2021, 4.904 visiteurs avaient consulté un total de 18.809 pages).

Depuis 2021, une nouvelle rubrique montrant le répertoire des recommandations du Conseil scientifique selon mots-clés et selon les groupes de travail a été ajoutée sous la section « Recommandations ». Elle permet de faciliter au visiteur la recherche ciblée des recommandations publiées.

## Page LinkedIn

Dans le cadre de son projet de communication, le Conseil scientifique a créé une page LinkedIn, destinée surtout à faire connaître au public intéressé la mise en ligne de nouvelles publications. Sur cette page, le Conseil scientifique rappelle également, lors de journées internationales d'un sujet spécifique, les lignes de conduite publiées pour cette thématique. Cette page est accessible sous le lien <https://www.linkedin.com/company/conseil-scientifique-domaine-sante/>.

## DynaMed

Le Conseil scientifique met à disposition des médecins intéressés un accès sécurisé vers la banque de données DynaMed d'EBSCO.

DynaMed est un outil de référence clinique en langue anglaise créé par des médecins pour soutenir des médecins et d'autres professionnels de santé dans leur pratique quotidienne. Avec des résumés cliniques se référant à plus de 5400 sujets, DynaMed offre une large gamme de réponses, aux questions cliniques habituelles. DynaMed est mis à jour quotidiennement et scrute le contenu de plus de 500 journaux médicaux et de bases de données.

En total, 543 personnes du domaine médical luxembourgeois étaient abonnées à DynaMed au 31.12.2022.

## Newsletter

Afin de porter les nouvelles recommandations du Conseil scientifique à la connaissance du public, une newsletter est envoyée lors de chaque publication. Celle-ci est adressée par mail aux membres du CS et des groupes de travail, aux personnes qui se sont abonnées à la newsletter ou via le site du CS à la banque de données DynaMed, ainsi qu'à diverses institutions.

Les recommandations du Conseil scientifique sont publiées sur le site internet du CS ainsi que, à intervalles réguliers, dans le bulletin « Le Corps médical » de l'AMMD et la newsletter de la CNS. Certaines recommandations sont également envoyées par mail aux médecins du pays par la Direction de la Santé.

Afin de se conformer à la directive européenne sur la protection des données, un chapitre relatif à la protection des données est inclus dans chaque newsletter envoyée.

## 4. AUTO-EVALUATION DES TRAVAUX EN 2022

### Fréquence des réunions et taux de présences

Organe	Nombre	Taux de présence
CS Plénière	5	68%
GT Autisme	6	55%
GT Chirurgie ambulatoire	1	92%
GT Coronaropathies	2	60%
GT Douleurs thoraciques	1	71%

GT Gériatrie	1	75%
GT Hospitalisation à domicile	1	89%
GT Imagerie médicale	1	83%
GT Prise en charge du surpoids et de l'obésité	1	75%
GT Risques vasculaires	1	80%
GT Santé de la femme	1	83%
GT Téléexpertise	1	100%

## Conclusion

Les mesures sanitaires mises en place pendant la pandémie COVID-19 ont continué à impacter le travail du Conseil scientifique en début de l'année 2022. Peu à peu, un rythme normal a pu être réinstauré. La façon d'organiser les réunions par vidéoconférence a bien été accueillie par les membres, de sorte que les réunions plénières continuent à se faire ainsi. Cela permet aux médecins de mieux pouvoir s'organiser. Une réunion par année, ainsi que l'entrevue avec les ministres de tutelle, seront organisées dorénavant en présentiel afin de garder l'avantage du contact personnel. Les groupes de travail ont trouvé leur manière de fonctionner, certains préférant les réunions par vidéoconférence, d'autres en présentiel, et certains offrent la possibilité de réunions hybrides avec possibilité de se voir soit en présentiel, soit par caméra. Le travail du Conseil scientifique profite ainsi d'une grande flexibilité de la part de ses membres.

Des membres de la CEM ont continué à contribuer à structurer le travail des GT actifs en 2022, en apportant leur expertise méthodologique et garantissant une bibliographie scientifique et une rédaction homogène des textes. Cette collaboration, prévue dans les textes de loi, a permis au travail d'avancer à un rythme soutenu.

Il a néanmoins fallu de la part de tous les membres impliqués dans l'élaboration des recommandations la bonne volonté de mettre à disposition du Conseil scientifique leur temps précieux, sans laquelle la publication de toutes les recommandations énumérées ci-avant n'aurait pas été possible.

Le Conseil scientifique s'est réuni en séance plénière à intervalles réguliers. En ce qui concerne les groupes de travail, il y a lieu de constater que le nombre de ceux qui se sont réunis a légèrement augmenté, passant de 10 en 2021 à 11 en 2022. Le tableau ci-dessus montre que la plupart des groupes de travail se sont réunis une seule fois. Ceci est dû au fait que beaucoup de travail en ce qui concerne la préparation de la bibliographie et la rédaction des recommandations de bonne pratique est entretemps réalisé par la CEM. Les membres se rencontrent pour une première discussion sur le sujet, puis la plus grande partie des discussions est ensuite réalisée par un échange de mails.

Pour mémoire : les membres touchent pour chaque réunion une indemnité fixée à 18,75 €, à l'exception des membres exerçant une profession libérale, pour lesquels le jeton de présence s'élève à 75 € par réunion. Les membres de la CEM ne touchent pas de jetons de présence ni pour les réunions plénières, ni pour leur participation aux groupes de travail.

Pour ce qui est de la diffusion des recommandations, la création de la page LinkedIn a permis au Conseil scientifique de mieux relayer l'information au corps médical. Alors qu'au début de la création de cette page, il a fallu investir du temps pour se connecter au corps médical présent sur LinkedIn, entretemps les messages du Conseil scientifique ne passent pas inaperçus et les professionnels de santé continuent à demander d'être ajoutés à son réseau.

## 5. PLAN DE TRAVAIL PRÉVU POUR 2023

Les groupes de travail prévoient de travailler en 2023 sur les sujets suivants :

### **GT Antibiothérapie ambulatoire**

Coordinatrice : Dr Thérèse STAUB

- Evaluation des recommandations du Conseil scientifique en matière d'antibiothérapie
- Mise à jour des recommandations publiées il y a 5 ans ou plus

### **GT Antibiothérapie hospitalière**

Coordinateur : M. Yves BRUCH

- Travailler sur les stratégies de lutte contre les infections en milieu hospitalier
- Mise à jour des recommandations publiées il y a 5 ans ou plus

### **GT Autisme**

Coordinateur : Dr Jean-François VERVIER

- Etablir les référentiels pour le dépistage et la prise en charge des troubles du spectre autistique au Luxembourg

### **GT Cannabis**

Coordinateur : M. Yves BRUCH

- Elaborer une recommandation sur les indications légales de l'usage du cannabis médical

### **GT Coronaropathies**

Coordinateur : Dr Julien DARMIAN

- Travailler sur les normes auxquelles doivent répondre les services hospitaliers d'urgence, notamment la filière coronaropathies

### **GT COVID**

Coordinateur : Dr Alexandre BILDORFF

- Surveillance du terrain et intervention rapide en cas de besoin par l'élaboration d'une recommandation en relation avec le COVID

### **GT Diabète**

Coordinatrice : Dr Isabelle ROLLAND

- Mise à jour de la recommandation publiée en 2017



## **GT Douleurs thoraciques**

Coordinateur : Dr Bruno PEREIRA

- Elaboration d'une ligne de conduite sur la prise en charge des douleurs thoraciques STEMI négatives aux services d'urgences

## **GT Examens de laboratoire**

Coordinatrice : Dr Isabelle ROLLAND

- Mise à jour des recommandations publiées il y a 5 ans ou plus

## **GT Gériatrie**

Coordinateur : Dr Julien DARMIAN

- Travailler sur les normes auxquelles doivent répondre les services hospitaliers d'urgence, notamment la filière gériatrie

## **GT Imagerie médicale**

Coordinateur : Dr Alexandre BISDORFF

- Surveillance du terrain en matière d'imagerie médicale
- Mise à jour des recommandations publiées il y a 5 ans ou plus

## **GT Oncologie**

Coordinateur : Dr Guy BERCHEM

- Surveillance du terrain en matière d'oncologie
- Donner un avis au Ministère de la Santé sur l'âge de la mammographie
- Mise à jour des recommandations publiées il y a 5 ans ou plus

## **GT Prise en charge du surpoids et de l'obésité**

Coordinatrice : Dr Isabelle ROLLAND

- Mise à jour de la recommandation publiée en 2013

## **GT Santé de la femme**

Coordinatrice : Dr Isabelle ROLLAND

- Elaborer une recommandation sur la bonne pratique d'une procréation médicalement assistée afin de protéger la santé des femmes concernées
- Donner un avis au Ministère de la Santé sur le risque plus élevé d'effets secondaires pour les contraceptifs oraux estro-progestatifs de 3e et 4e génération

## **GT Stratégies de communication**

Coordinateur : Dr Alexandre BILDORFF

- Publication de vidéos animées destinées au grand public

## **GT Téléexpertise**

Coordinateur : Dr Julien DARMIAN

- Elaboration d'une recommandation sur le bon usage de la téléexpertise